

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 3 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 26 septembre 2011

2011 DDEEES 106 G Subvention à deux associations relevant de l'économie sociale et solidaire : Centre de Documentation Tiers Monde de Paris (9e), et Tout Autre Chose (9^e).

Mme Seybah DAGOMA, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2011, par lequel M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général lui propose d'attribuer une subvention à l'association Centre de Documentation Tiers Monde de Paris (9e) ; et à l'association Tout Autre Chose (9^e) ;

Sur le rapport présenté par Mme Seybah DAGOMA au nom de la 2e Commission,

Délibère:

Article 1 : Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'association Centre de Documentation Tiers Monde de Paris, domiciliée 20 Rue de Rochechouart (9e) (ASTRE 19797, SIMPA 19797, n° dossier 2011_04346), visant une aide financière pour développer un centre de documentation sur les questions liées au développement et à la solidarité internationale.

Article 2 : Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'association Tout autre chose, domiciliée 13, rue Rodier (9e) (ASTRE X08845, SIMPA 18990, n° dossier 2011_04140), visant le développement d'une activité de table d'hôtes.

Article 3 : La dépense correspondante, 20.000 euros, sera imputée au chapitre 65, rubrique 91, nature 6574, du budget de fonctionnement du Département de Paris 2011 et exercices ultérieurs, sous réserve du vote des crédits correspondants.